

Compte-rendu de réunion du comité IHEDN Aunis-Saintonge

Date & Lieu	Mardi 10 décembre 2019 – Cercle mixte de Rochefort
Participants	Michel Arnoult, Christian Barbe, Alain Bellenger, Christian Chauvet, Bernadette Grignon, Paul Guéneau, Catherine Hérault, Paul Morin, Philippe Mounier, Jacques Tabary. Excusés : Alain Amat, Patrick Ancel, Christian Beaudeau, Claude Boudesseul, Jean Marc Brault de Bournonville, Jean Michel Clère, Régis Hardy, Jacques Louis Keszler, Philippe Mathieu, Jérôme de Maupéou d'Ableiges, Jean Marie Papazoglou, Sylvie Piquemal, Jean Claude Rodriguez, Christophe Royer, Gérald Sim, Didier Spella.
Personnalités invitées	Néant

Ordre du jour

Vie du comité	Paul Morin nous invite à s'unir à lui pour respecter une minute de silence à la mémoire des 13 militaires de notre armée, tués au Mali en opération. Relation des travaux du CoDir du samedi 7 décembre à Saint Maixent par Paul Morin. Henri Sciara a fait le compte rendu du conseil d'administration qui s'est tenu à Paris le 2 décembre. L'audit financier a établi que le déficit de l'Union s'élève à 20000 euros. Parmi les causes majeures, il convient de noter une perte de cotisation de 600 auditeurs (nous sommes actuellement 6250), une baisse des abonnements de la revue Défense dont l'impression semble coûter très cher (un nouvel appel d'offre devrait être lancé), et des frais supplémentaires de 9000 euros générés par la jeune commission Cyber-stratégie à laquelle il a été demandé la justification de ses travaux. Enfin la question se pose de savoir qui contrôle l'usage des ressources (23,5% viennent des cotisations ; 26% de la revue ; 30% du ministère des armées ; 14% de l'IHEDN). Par contre l'annuaire électronique marche relativement bien. Au plan général, il est souhaitable de revenir à la vocation statutaire initiale de l'Union ; par ailleurs, il semble que des aides aient été attribuées aux AR qui n'auraient pas toutes respecté le reversement aux trinômes. Pour finir, à aucun moment n'a été porté à l'ordre du jour de ce conseil d'administration la réforme de l'IHEDN ni sous quelle forme se fera sa réorganisation. Malgré ces difficultés, Paul Morin constate que si on supprime l'Union, l'IHEDN disparaît comme tel et il convient donc de poursuivre et de développer nos actions pour justifier notre existence juridique. Philippe Mounier a exposé le travail fait par le comité 17, et chaque comité a pris la parole au CoDir. Malgré, ce silence du conseil d'administration sur la réforme de l'IHEDN, Paul Morin pense qu'il convient de rester vigilant et de continuer à travailler sur des propositions alternatives permettant de faire valoir nos positions, même si actuellement les 3 AR de la région Nouvelle Aquitaine restent des entités juridiques indépendantes. Peut-être serait-il souhaitable de faire un comité d'entente des 3 ? Christian Chauvet amorce une étude de statut avec un président qui ne serait pas celui de l'AR1. Le CoDir doit rédiger une motion pour Henri Sciara qui représente l'AR18 au conseil d'administration de l'Union et qu'il pourra présenter lors de la prochaine réunion. Un problème de taille est que l'AR18 n'est pas représentative auprès du préfet de région de la Nouvelle Aquitaine notamment concernant le service national universel qui sera mis en place en Charente Maritime en 2020, même si le rectorat de Poitiers reste indépendant. Bref pour l'instant on ne bouge pas. Le PV du CoDir avec tous les détails communiqués par Henri Sciara sera transmis dès réception.
----------------------	---

Compte-rendu de réunion du comité IHEDN Aunis-Saintonge

Vie du comité
(suite)

- **Retour d'expérience du Service National Universel pour l'année 2019 par Christian Chauvet** : son texte se trouve sur le site de l'AR 18 dont il fait le point :
 - Communication des premières informations transmises par Patrick Ancel qui a participé à la première réunion du SNU tenu par le DASEN : il y aura un centre par département donc un dans le 17, et la durée sera de deux fois quinze jours. Pour l'instant aucun établissement scolaire ayant la capacité d'hébergement adéquate n'est disponible.
 - Christophe Royer enverra plus tard une note de synthèse qu'il n'a pas encore eu le temps de faire.
 - **Catherine Hérault ayant été nommée à la fonction de déléguée du trinôme académique de l'AR18** en conséquence du décès de Jacques Seguin, a présenté ses nouvelles responsabilités au sein du trinôme académique dont elle a fait le rapport d'activités pour l'année 2018-2019, et fait part des enjeux de sa nouvelle mission. A noter le second prix Louis Quino décerné à l'AR18 pour ses activités dans le cadre du trinôme académique.
 - **Point de situation sur les lundis de l'IHEDN** : Paul Morin confirme la possibilité de la retransmission des *Lundis de l'IHEDN* qui sera faite désormais à la faculté de Droit de La Rochelle Université : la retransmission de la téléconférence du lundi 16 décembre ne pourra néanmoins pas se faire, le service informatique de la faculté n'ayant pas voulu être présente pour le test, le professeur qui a tenté de faire ce test s'est trouvé confronté au problème du pare-feu qui a fait obstacle à l'exercice. Il n'y a pas eu d'autres possibilités de faire le test à cause de l'occupation des locaux due aux partiels, il faudra donc attendre janvier 2020.
 - **Philippe Mounier, responsable des études du comité 17**, expose les nouvelles orientations des groupes de travail :
 - **Rappel du sujet national « L'innovation »** proposé par le président de l'Union : Marc Fiard, comme président du 86, s'engage dans ce travail et souhaite collaborer avec d'autres comités de l'AR 18. Philippe Mounier fait le bilan des réponses à son mail : sont intéressés Paul Guéneau, Jean-Marc Brault de Bournonville, Bernadette Grignon, Alain Bellenger.
 - **G1** : « Réfléchir aux actions vers le réseau des « correspondants de défense des communes », relais vers les citoyens : Redéfinition des objectifs après sollicitation de l'autorité préfectorale. Sont intéressés : Philippe Mounier, Paul Morin, Christian Chauvet.
 - **G2** : le Groupe de travail (Jacque-Louis Keszler, Paul Morin, Didier Spella) sur la défense économique doit mettre en forme celui-là avant qu'il n'y ait une autre initiative sur ce thème par ailleurs très porteur pour certains membres du comité qui souhaiteraient le réactualiser.
 - Philippe Mounier demande s'il y a d'autres propositions de sujet : non seulement il n'y en a pas, mais il n'est pas souhaitable qu'il y en ait, le comité ne pouvant mener de front sérieusement plus thèmes de travail.
- L'importance des précédents points de l'ordre du jour n'a pas permis de traiter la question des sujets d'étude 2019-2020 ni les projets d'actions départementales, celle-là sera donc traitée en priorité à la prochaine réunion.

Compte-rendu de réunion du comité IHEDN Aunis-Saintonge

Calendrier prévisionnel des réunions	▪ Mardi 28 janvier 18 h – 20 h ▪ Lundi 17 février* 18 h – 20 h ▪ Lundi 30 mars** 18 h – 20 h ▪ Lundi 27 avril 18 h – 20 h ▪ Lundi 25 mai 18 h – 20 h ▪ Lundi 22 juin 18 h – 20 h * Le cercle étant fermé le lundi 24 février, proposition d’avancer la date au lundi 17 février ? ** Le cercle étant fermé le lundi 23 mars, proposition de reporter la date au lundi 30 mars ?
Calendrier prévisionnel des lundis de l’IHEDN	Vendredi 14 février à la faculté de droit de La rochelle à 18 heures Lundi 16 mars à la faculté de droit de La Rochelle à 18 heures Lundi 20 avril à la faculté de droit de la rochelle à 18 heures Lundi 15 juin à la faculté de droit de La Rochelle à 18 heures
Rappel	Les DVD « enseigner la défense » Christophe Royer Le livre de Nicolas Moinet (où est-il ?) <i>Commémoration demain</i> fait par le comité 79 : Christian Barbe

NOTE SUR LES ETUDES DU COMITE A.S. DU CYCLE 2019-2020
--

Pour des raisons diverses et toutes valables, le cycle d'études 2019-2020 n'a pas véritablement commencé. Lors de la réunion du 10.12.2019 les membres du comité n'étaient pas suffisamment nombreux pour former des groupes de travail. Des candidatures ont cependant été recueillies. Le comité doit donc lors de sa prochaine réunion du 28.01.2020 finaliser les thèmes d'études ainsi que la constitution des groupes de travail et désigner des responsables. La présente note a pour objet de présenter un point de situation pour faciliter le déroulement de cette réunion et le lancement des travaux.

Il est demandé à chacun des membres du comité de s'investir dans ce qui est une des raisons d'être de l'Union/IHEDN.

1. Travail encore en cours : l'intelligence économique

Quel est le point de situation de ce travail qui intéresse Jacques-Louis, Didier et Jérôme ? Jacques-Louis peut-il le présenter ? Faut-il terminer l'étude ou simplement la formaliser ? Jacques propose d'y intégrer les problèmes posés par les rachats américains de Latécoère et d'Alsthom. **Il est rappelé que, pour être plus efficace, le comité a décidé de se concentrer sur deux sujets d'étude, et non sur trois.** Il faut donc finaliser ce thème.

2. Travail à entreprendre : l'innovation (sujet IH national)

Plusieurs membres du comité sont déjà intéressés par cette étude : Jean-Marc, Bernadette, Alain, Paul Guéneau sont partants. D'autres auditeurs doivent encore venir rejoindre ce groupe. La documentation est abondante. D'aucuns y intègrent également les problèmes type Latécoère, Alsthom. Le comité 86 souhaite s'associer avec nous dans la conduite de cette étude. Il est indispensable d'étoffer ce groupe et de lui trouver un responsable.

3. Travail à reprendre : les correspondants défense des conseils municipaux.

Le but exact de cette étude pourra être défini après la rencontre avec le DMD qui a lieu à la BA 721 le 07.01.2020. Pour l'instant seraient intéressés Christian, Paul Morin, Philippe Mounier. Ici aussi, il faut étoffer le groupe et définir un responsable. Philippe Mathieu pourra fournir les éléments en sa possession.

Conclusion : Le comité Aunis-Saintonge fournit depuis longtemps des travaux de qualité, dont certains ont eu une diffusion nationale. Il doit continuer sur sa lancée. Il est donc indispensable d'une part que ses membres s'engagent, d'autre part qu'ils fassent part de leurs idées et de la documentation en leur possession. C'est bien une œuvre collective.

Philippe Mounier

Directeur des études du comité Aunis-Saintonge